

NOTES SUR LA LOCUSTELLE DE SAVI (*Locustella luscinioides*) EN BELGIQUE

par Dr. A. RAPPE.

Avant-propos.

Dans notre pays, la Locustelle de Savi (*Locustella luscinioides*) a été cataloguée parmi les oiseaux « rares ». Cette réputation peut, dans une certaine mesure, paraître justifiée. van Havre (1928) la considère comme « un très rare migrateur ; quelques sujets traversent parfois notre pays en avril et en septembre », et il fallut attendre 1937 pour que la nidification soit prouvée (Dirckx, 1939). La Commission de l'avifaune belge (1967) l'a classée dans la catégorie des nicheurs annuels rares.

La Locustelle de Savi est l'espèce type qui échappe au débutant. Elle apparaît en effet comme un Sylvidé au plumage terne, difficilement repérable dans les fouillis de végétation des marais où elle disparaît sans laisser de trace. Le chant caractéristique en permet le repérage, mais il est presque identique à celui de la Locustelle tachetée (*Locustella naevia*) présente elle aussi dans la haute végétation des terrains inondés. L'observateur débutant, même averti de l'existence de deux (1) espèces, hésite longuement avant de se prononcer sur l'identité de l'oiseau rencontré.

Distribution en Belgique.

Au printemps 1937, Dirckx (1939) apporte la preuve du premier cas de nidification (Hoboken) pour la Belgique. Cette découverte, faite à une époque « héroïque » de l'ornithologie belge, au moment où les moyens d'informations sont limités, honore l'ornithologie anversois.

Dès ce moment, plusieurs observateurs de terrain partent en « chasse » et la liste des endroits où l'espèce niche s'allonge progressivement.

En 1938, De Maerschalcck (1939) repère la Locustelle de Savi à Genk (un nid est trouvé), Van Beneden (1939) à Hoboken (en mai) et Delmée (1945) à Kain, dans un milieu actuellement disparu.

En 1940, De Maerschalcck (1940) trouve un nid avec quatre œufs à Klein-Willebroek (le 18 mai), repère un chanteur à Ruisbroek-lez-Willebroek le long du canal, un ou deux mâles à Overmeire et constate que l'espèce est commune au Zegge.

En juillet 1943, le regretté Professeur Dr. Verheyen (1943) note cinq mâles chanteurs dans un marais à Bernissart ; la même année, Moonen (1944) repère l'espèce en avril au fort de Schoten/Anvers.

En 1944, Cuypers (1956) la retrouve au Zegge et précise sa densité dans la vallée de la petite Nèthe tandis que Van Beneden (1957) note deux chanteurs dans la vallée du Dommel au Nord du Limbourg.

(1) *Locustella fluviatilis* a été observée une seule fois en Belgique du 13 VI au 15 VII 1962 en Campine anversoise ; voir Franckx, H. et Leemans, A. dans *De Wielewaal*, 28 (1962) : 258 - 263 et 294 - 303.

En 1945, Lippens (1945) nous apprend sa nidification au Blankaart ; au début juin 1946, elle est repérée à Hollain par Delmée (1952).

Douze couples de Locustelles de Savi sont recensés en 1950 à Overmeire par De Maerschalc (1950) et quatre à St Anna/Anvers par Springael (1950) ; elle est entendue à Knokke par le Dr Verheyen et Lippens (1952), la nidification y sera constatée un an plus tard.

En 1953, Nef (1954) entend deux mâles chanter à Baudour et confirme, pour 1954, la présence de l'espèce à Hollain. A nouveau une nichée en 1955 à Knokke où l'espèce sera absente jusqu'à 1963 (Lippens, 1955 et 1963). Un nid est trouvé à Ravels le 3 VII 1957 (Paulussen, 1960) ; la même année l'espèce est repérée dans la vallée de la Nèthe (Janssen, 1957 et Franckx, 1959) et à Terlamen-Zolder/Limbourg. En 1958, Ruwet (1959) note l'espèce à Genk où Fontaine (*in Archives Aves*) la note encore en 1967, tandis qu'en 1959, Wassenich (1961) entend deux mâles au marais de Vance/Luxembourg ; à la même époque, la Locustelle de Savi est cataloguée par Nef (1959) comme régulière à Harchies. A Assenede : 8 couples en 1961, 12 en 1962 et 5 en 1963 (Wille et Buysse, 1965).

L'espèce est notée en 1962 à Zolder/Heusden (aussi en 1961) et à Lummen/Limbourg (Landewald Janssen, 1962) ; à Terlamen, Claes (1962 et 1964) relève trois postes de chant dans un site où, en 1964, il remarquera trois chanteurs sur 300 mètres. Cette Locustelle est aussi présente dans la Schijnvallei près de Schilde-Wijnegem-Oelegem, le long du Canal Albert (*De Wielewaal*, 28 : 264), à Nieuwmoer (3 postes de chant) en juin 1964 (*De Wielewaal*, 30 : 220) et dans la vallée de la Durme en 1966 (Van Roste, 1966). Tricot (*in Archives Aves*) entend et voit chanter un mâle en juin 1961 et en avril 1964 à Zonhoven/Limbourg.

Au cours d'excursions ornithologiques, nous avons entendu (1) l'espèce en Campine à Zolder (Wijvenheide) en 1958 et 1960, près de Mol (au Maat en 1960), au domaine de Bokrijk, en 1960, à Turnhout/Liereman en 1959 (aussi noté par Paulussen, notamment en 1960) et à Meeuwen (Monniksvijver) en 1959.

Dans le Brabant, avec P. Devillers, nous repérons l'espèce (1) en avril 1961 à Overijse, dans la vallée de la Woluwe (2) et à Wavre (3). En mai 1962, un chanteur est entendu à Pécrot. Un exemplaire (migrateur ?) est noté à Berg le 22 mai 1961. Tricot (*in Archives Aves*) signale la nidification réussie de la Locustelle de Savi dans la Dyle à Rhode-Sainte-Agathe en 1963. Elle niche à Malines (*De Wielewaal*, 32 : 301) et dans le Bethanie Polder en 1966. Elle est notée en migration de printemps à Chertal/Liège en 1967 (Collette, 1968).

Elle est signalée pour la première fois en 1966 à Oostkamp/Bruges (Burggraeve, 1966) ; elle a niché à Postel (Anvers) en 1967 où est observé un mâle qui aide 2 femelles à construire le nid (Bosmans, 1968).

(1) Nous avons toujours pris la peine de baser la détermination de l'espèce sur la vue et sur l'ouïe.

(2) Site disparu depuis la construction d'une autoroute.

(3) Site disparu sous des remblais.

En outre, en avril et mai 1966, la Locustelle de Savi est signalée à Berchem-Ste-Agathe (Clément *in Archives Aves*) et dans la vallée de la Dyle à Pérot, Neerijse, et Vieux-Héverlé (Lhoest, Steensels *in Archives Aves*). Un exemplaire est présent à Vance le 26 VI 1966 (Lhoest et Baugniet *in Archives Aves*) et à Harchies en avril et juin (Loison et Lhoest *in Archives Aves*).

La même année et jusqu'en 1969, l'espèce est signalée à Baudour (Pourtois et Delmée, *in litt.*). En 1967 et en 1968, elle est présente à Harchies mais a pratiquement disparu en 1969 (Delmée, *in litt.*). Le 15 VI 1967, Baugniet et Lhoest (*in Archives Aves*) observent et entendent 1 ex à Chantemelle et 1 ex le long d'un petit cours d'eau à l'Est de Virton/Luxembourg.

En 1968, deux - trois mâles chantent à la réserve « De Maat » (Henderickx, 1968) confirmant le maintien de l'espèce en cet endroit. En 1968 encore, la Locustelle de Savi est notée dans une roselière bordant un ruisseau dans le domaine militaire de Stokem/Arlon et en mai 1969, elle est à nouveau entendue à Vance (Guiot, *in litt.*).



Carte de distribution de la Locustelle de Savi (*Locustella luscinioides*) en Belgique. **Triangles noirs** : reproduction prouvée (1937-1969). **Triangles blancs** : présence de ♂ chanteurs et cantonnés en période de reproduction (fin mai - juin). **Cercles** : présence de ♂ chanteurs en avril - début mai, à proximité de l'aire de nidification connue. **Croix** : présence de migrateurs en dehors de l'aire de nidification connue.

En résumé, au moment de la nidification, la Locustelle de Savi peut être rencontrée dans les provinces de :

Limbourg (Genk - Bokrijk - Meeuwen - Zolder - Vallée du Dommel - Zonhoven-Lummen) ;

Anvers (Turnhout - Hoboken - Willebroek - Schilde - Wijnegem - Vallée de la Nèthe aux environs d'Hérenthals - Lierre - Ravels - Nieuwmoer - Mol - Schoten - Postel - Malines) ;

Brabant (Vallée de la Dyle) ;

Flandre orientale (Overmeire - Assenede - Vallée de la Durme - St Anna) ;

Flandre occidentale (Blankaart - Knokke - Oostkamp) ;

Luxembourg (Vance - Chantemelle - Stokem - Est de Virton) ;

Hainaut (Bernissart - Baudour - Harchies).

Densité.

Il ressort des données ci-dessus que la Locustelle de Savi, au moins ces dernières années, est un nicheur présent au Nord et à l'Ouest de notre territoire. Une densité élevée peut caractériser même les quelques endroits où le milieu naturel de l'espèce s'étale sur une surface suffisante. Ainsi en 1938, De Maerschalc (1939) compte 20 à 30 couples dans un grand marais de Campine. En 1954, Cuypers (1956) recense cent couples pour 150 ha dans la vallée de la Petite Nèthe. Nef (1954 et 1959) évalue la population de Hollain à 50 couples et celle de Harchies à 30 couples. En ce dernier lieu, la Locustelle tachetée est inexistante.

A l'étranger, une enquête récente d'Erard et Spitz (1964) a révélé que les marais de Saint-Gond (Marne) — en 1960 — hébergeaient 6500 couples de Locustelles de Savi et 3500 couples de Locustelles tachetées pour une superficie de 3600 hectares, mais ces marais sont actuellement drainés...

La population belge est plus modeste et peut être estimée à environ 250 couples maximum ; l'espèce, bien que régulièrement répandue, reste donc clairsemée ; mais on peut se demander quelle est la situation en 1970 quand on sait les menaces qui pèsent sur certains de nos sites naturels, notamment celui d'Harchies où, dès à présent, il n'existe plus que très peu de Locustelles de Savi (Delmée, *in litt.*).

Milieu naturel.

On peut situer sommairement le milieu naturel de la Locustelle de Savi en parlant d'oiseau de marais, étant entendu que le mot « marais » désigne l'ensemble des associations rencontrées sur sol humide ou inondé.

Il est utile, pour préciser les caractéristiques du biotope de la Locustelle de Savi, de passer en revue les données des ornithologues belges sur le biotope fréquenté par l'espèce au moment de la nidification.

Dirckx (1939) - Hoboken (1937 et 1938) : 6 chanteurs et Zegge (1938) : 12 chanteurs. « semble affectionner particulièrement les roseaux (*Phragmites communis*). Même là où elle construit son nid dans les *Carex* (surtout *C. riparia* et *paludosa*), les roseaux ne manquent point. Un élément indispensable est l'eau. Si le terrain n'est qu'humide, on trouvera à quelques pas une mare, un fossé ou un ruisseau. »

De Maerschack (1940) - Willebroek : ± 20 chanteurs. « végétation demi haute, très dense, à fond marécageux sans que l'eau soit visible. »

Verheyen (1943) - Bernissart : 5 chanteurs. « végétation où *Typha* domine. »

Huyskens et Van Wezembeek (1951) - Stabroek : 1 nid. « nest gevonden in uitgestrekte plek biezen waar de vogel zong. »

Cuypers (1956) - Vallée de la Petite Nèthe : ± 100 chanteurs. « dichte plantengroei van lis, waterwilg en dungegroeid riet hoog en weelderig. »

Van Beneden (1960) - Dommel : 2 chanteurs. « hautes macettes et phragmites. »

Nef (1959) - Harchies : 30 chanteurs. « roselières. »

Ruwet (1959) - Genk : 2 chanteurs. « mélange serré de buissons de *Salix aurita*, de *Typha* et *Carex paniculata* croissant sur sol inondé. »

Moens (1969) - Hamme (Oude Durme). « in de rietkraag + het open water. »

Rappe 1959 - Meeuwen : 1 chanteur. « végétation mélangée de *Phragmites*, *Molinia*, buissons sur sol inondé. »

Rappe 1960 - Bokrijk : 6 chanteurs. « végétation mélangée de buissons et *Phragmites communis* sur sol inondé. »

Rappe 1960 - Mol : 1 chanteur. « phragmitaie pure inondée. »

Rappe 1960 - Zolder : 4 chanteurs. « buissons mêlés de *Phragmites communis* sur sol inondé. »

Rappe 1961 - Overmeire : 4 chanteurs. « végétation mélangée de *Typha*, *Phragmites*, *Iris*, *Salix* sp. sur sol inondé. »

Rappe 1960 - Genk : 5 chanteurs. « un dans une phragmitaie dense ; un dans un mélange de *Typha* et *Myrica* ; trois dans *Typha* sec au milieu de l'étang au bord de l'aulnaie. »

En résumé, en Belgique au moment de la reproduction, la Locustelle de Savi se rencontre dans la végétation paludicole haute (environ 2 mètres) et dense sur sol inondé avec ou non de l'eau en miroir, avec probablement une préférence pour les cas où l'eau n'apparaît pas. Elle semble préférer la phragmitaie homogène ou mélangée de buissons (*Salix*, *Myrica* gale...) pour autant alors que *Phragmites* soit dominant.

Elle reste absente des terrains secs, de la prairie humide et des bois humides, des aulnaies, des ceintures de roseaux sur sol totalement inondé (la Turdoide, *Acrocephalus arundinaceus*, par exemple se confine à ce dernier milieu).

Des biotopes identiques ou s'en rapprochant par la hauteur et le fouillis de la végétation (schorren) sont fréquentés lors des migrations.

Concurrence.

Pour Ruwet (1959), dans le cadre du site de Genk, les Locustelles de Savi et tachetée occupent des niches écologiques distinctes et ne se concurrencent pas.



Envol de Héron garde-bœufs (*Ardeola ibis*). Espagne, mai 1961.



Du haut d'un épicéa, la femelle du Hibou des marais (*Asio flammeus*) survicille l'aire proche. Hautes-Fagnes, 23 mai 1969.

Pour Nef (1959), à Harchies, la Locustelle de Savi occupe les rose-lières ; la Locustelle tachetée est absente. Cet auteur résume le milieu de cette dernière comme « marais à buisson » et écrit « il y a lieu de se demander si les deux Locustelles ne s'excluent pas l'une l'autre ».

Au cours d'excursions ornithologiques, ont été examinés les biotopes des deux espèces en une dizaine d'endroits de Belgique, d'où il ressort qu'à l'époque de la reproduction, les deux espèces fréquentent dans les marais les zones où la végétation de un à deux mètres de haut pousse sur sol humide. En dehors des zones humides, la Locustelle tachetée est seule présente dans la végétation ne dépassant deux ou trois mètres sur sol sec (bruyère par exemple - cf. Rappe, 1962).

La limite entre les deux espèces, car elles ne se concurrencent pas selon nous, est fournie par le degré d'inondation. Sur sol. humide, même fort humide comme les sphaignes, mais sans eau ou très peu en miroir, on peut rencontrer la Locustelle tachetée. Dès que l'eau apparaît en miroir, la probabilité de rencontrer la Locustelle de Savi augmente.

Dans le cadre du « marais » tel qu'il est défini ci-dessus, la Locustelle tachetée occupera les portions les moins inondées, biotopes dont la surface, hélas, se rétrécit sans cesse suite à l'action humaine.

Migration (1).

Passage de printemps.

La Locustelle de Savi rentre en Belgique, avec une grande régularité dès le début avril, voire à fin mars.

- 29 III 1968 : Waasmunster (P. Van Roste) ;
- 31 III 1967 : Harchies (M. Loison) ;
- 3 IV 1965 : Overmeire (A. Verstraeten) ;
- 3 IV 1966 : Harchies (M. Loison) ;
- 3 IV 1967 : Uitbergen (W. Roggeman) ;
- 5 IV 1966 : Uitbergen (W. Roggeman) ;
- 5 IV 1966 : Zolder (Y. Lecoq) ;
- 6 IV 1959 : Bokrijk (J. Waelbers) ;
- 7 IV 1944 : Zegge (J. Cuypers) ;
- 7 IV 1951 : Zegge (J. Cuypers) ;
- 7 IV 1961 : Rhode-Ste-Agathe (J. Van der Biest) ;
- 8 IV 1963 : Woumen (P. Houwen) ;
- 9 IV 1953 : Zegge (J. Cuypers) ;
- 9 IV 1965 : Harchies (C. Heip) ;
- 9 IV 1961 : Blankaert (P. Houwen) ;
- 9 IV 1962 : Blankaert (P. Houwen) ;
- 9 IV 1964 : Blankaert (P. Houwen) ;
- 11 IV 1960 : Oud Turnhout (W. Paulussen) ;
- 11 IV 1966 : Pécot, 3 ex. (M. Steensels) ;
- 12 IV 1959 : Mol (F. Vreysen) ;
- 13 IV 1961 : Turnhout (F. Segers).

(1) NI pour cette rubrique, ni pour la carte, nous n'avons tenu compte des données de baguement.

L'occupation des postes de nidification dans une zone donnée se fait rapidement ; dans un cas précis, ils sont occupés pour le 21 IV (Cuypers, 1956). En compagnie de De Maerschaleck, nous notons quatre chanteurs aux environs d'Overmeire le 15 IV 1961. Les effectifs sont certainement complets en mai alors que des migrants traversent toujours notre pays à ce moment.

Saafingen : 17 V 1953 (Maebe et Van Der Vloet, 1956).

Helchteren : 17 V 1958 (Rappe, 1962).

Des chanteurs installés sont encore entendus à la fin juillet (Dirckx, 1939).

Passage d'automne.

Mise à part une mention très significative, la littérature ornithologique belge est pratiquement muette sur les déplacements automnaux de l'espèce.

Maebe et Van Der Vloet (1956) observent régulièrement la Locustelle de Savi (en chant !) dans les schorren de Saafingen entre juillet et la mi-août ; au printemps par contre, l'espèce y est notée une seule fois. Cette relation de Maebe et Van Der Vloet est intéressante en soi ; de plus, elle permettrait d'émettre l'hypothèse d'une migration printanière plus orientale que l'automnale. Afin d'éclairer ce point particulier, il serait intéressant de rechercher la Locustelle de Savi au printemps, dans les roselières et les massifs marécageux des rivières de Haute Belgique.

Signalons en outre, 1 capture à Zeebrugge le 10 VIII 1965 (Fouarge, 1967).

Résumé.

Il résulte de l'examen conjugué de la bibliographie et de nos données que la Locustelle de Savi est un nicheur régulièrement distribué en Moyenne Belgique. L'espèce est présente aussi en quatre endroits de Lorraine belge mais ne paraît fixée qu'à Vance-Chantemelle, le site de Stokem étant destiné à disparaître. Toutefois, il est probable qu'elle se reproduise en d'autres lieux propices ainsi que l'indique sa présence en juin à l'Est de Virton. Elle est à rechercher ailleurs en Haute Belgique. De même, la prospection de la zone située entre l'Escaut et le littoral s'impose.

L'espèce apparaît dès le début avril, se rencontre en migration jusqu'à la troisième semaine de mai, puis en juillet et en août ; des précisions sont souhaitées sur la migration printanière, surtout à l'Est du pays, et sur la migration automnale pour toute l'étendue du territoire.

Pendant la nidification, la Locustelle de Savi se rencontre dans la haute et dense végétation paludicole pure ou mélangée de buissons.

Il serait souhaitable de mener une enquête sur toute l'étendue du pays afin de déterminer les endroits où l'espèce niche encore en 1970.

Vu la disparition récente de certains biotopes où l'espèce se reproduisait, surtout dans le Brabant, il est urgent aussi de répertorier les sites encore disponibles et de tenter de les conserver.

Remerciements.

Je tiens à remercier vivement M^{me} B. de Cordier, MM. J.-L. Dambiermont, E. Delmée, E. de Mévius, A. Guiot, A. Pourtois et J. Tricot de leur précieuse collaboration.

BIBLIOGRAPHIE

Vu le grand nombre de références, celles-ci sont fournies sous une forme abrégée.

- BOSMANS, R. (1968) : *De Wielewaal*, 34 : 108 - BURGGRAEVE, G. (1966) : *De Wielewaal*, 32 : 313 - CLAES, A. (1962) : *De Wielewaal*, 28 : 243 - id. (1964) : *De Wielewaal*, 30 : 216 - CLAESSENS, F. (1969) : *De Wielewaal*, 35 : 316 - COLLETTE, P. (1968) : *Aves*, 5 : 100 - COMMISSION POUR L'AVIFAUNE BELGE (1967) : *Le Gerfaut*, 57 : 365-465 - CUYPERS, J. (1956) : *Le Gerfaut*, 46 : 266 - DELMEE, E. (1945) : *Le Gerfaut*, 35 : 230 - id. (1952) : *Le Gerfaut*, 42 : 30 - DE MAERSCHALCK, J. (1939) : *Le Gerfaut*, 29 : 162 - id. (1940) : *Le Gerfaut*, 30 : 78 - id. (1950) : *De Wielewaal*, 16 : 342 - DIRCKX, H. (1939) : *Le Gerfaut*, 29 : 1-31 - id. (1939) : *De Wielewaal*, 5 : 264-269, 298-300, 324-326 - ERARD, C. et SPITZ, F. (1964) : *Oiseaux de France*, 14 (40) : 12-76 - FRANCKX, H. (1959) : *De Wielewaal*, 25 : 318 - FOUARGE, J. (1967) : *Aves*, 4 : 152 - HEIP, C. (1965) : *De Wielewaal*, 1965 : 312 - HENDERICKX, J. (1969) : *Bull. RNOB 1968* : 137 - HOUWEN, P. (1962) : *De Wielewaal*, 28 : 309 - id. (1963) : *Le Gerfaut*, 53 : 96 et *De Wielewaal*, 29 : 295 - id. (1964) : *Le Gerfaut*, 54 : 333 - id. (1966) : *Le Gerfaut*, 56 : 39 - HUISKENS, G. et VAN WEZEMBEEK, R. (1951) : *De Wielewaal*, 17 : 24 - JANSSEN, H. (1957) : *De Wielewaal*, 23 : 306 - LANDEWALD JANSSEN, P. (1962) : *De Wielewaal*, 28 : 185 - LECOCQ, Y. (1967) : *De Wielewaal*, 33 : 113 - LIPPENS, L. (1945) : *Le Gerfaut*, 35 : 161 - id. (1952) : *Le Gerfaut*, 42 : 252 - id. (1955) : *Le Gerfaut*, 45 : 302 - id. (1963) : *Le Gerfaut*, 53 : 184 - MAEBE, J. et VAN DER VLOET, H. (1956) : *Le Gerfaut*, 46 : 157 - MOENS, L. (1969) : *De Wielewaal*, 35 : 301 - MOONEN, C. (1944) : *Le Gerfaut*, 34 : 53 - NEF, L. (1954) : *Le Gerfaut*, 44 : 82 - id. (1959) : *Le Gerfaut*, 49 : 340 - PAULUSSEN, W. (1956) : *De Wielewaal*, 22 : 20 - id. (1960) : *De Wielewaal*, 26 : 154 - id. (1962) : *De Wielewaal*, 28 : 21 et 56 - RAPPE, A. (1962) : *Le Gerfaut*, 52 : 435 - ROGGEMAN, W. (1967) : *De Wielewaal*, 33 : 113 - id. (1968) : *De Wielewaal*, 34 : 242 - RUWET, J.-C. (1959) : *Le Gerfaut*, 49 : 153 - SEGERS, F. (1961) : *De Wielewaal*, 27 : 327 - SPRINGAEL, R. (1950) : *De Wielewaal*, 16 : 284 - STEENSELS, M. (1963) : *Le Gerfaut*, 53 : 96 - VAN BENEDEEN, A. (1939) : *Le Gerfaut*, 29 : 135 - id. (1957) : *Le Gerfaut*, 47 : 191 - id. (1960) : *Le Gerfaut*, 50 : 171 - VAN DER BIEST, J. (1963) : *Le Gerfaut*, 53 : 96 - VAN ROSTE, P. (1966) : *De Wielewaal*, 32 : 224 et 279 - id. (1969) : *De Wielewaal*, 35 : 107 - VERHEYEN, R. (1943) : *Le Gerfaut*, 33 : 92 - VERSTRAETEN, A. (1966) : *De Wielewaal*, 32 : 75 - VREYSEN, F. (1959) : *De Wielewaal*, 25 : 215 - WAELBERS, J. (1959) : *De Wielewaal*, 25 : 215 - WASSENICH, V. (1961) : *Le Gerfaut*, 51 : 380 - WELLENS, E. (1959) : *De Wielewaal*, 25 : 323 - WILLE, H. (1964) : *Le Gerfaut*, 54 : 333 - WILLE, H. et BUYSSE, A. (1965) : *Le Gerfaut*, 55 : 89.

Avenue des Constellations, 43
1200 - Bruxelles.